



LANGRES & CO



ÉDITO

Initiateur, médiateur, développeur, animateur... Plusieurs adjectifs peuvent résumer les rôles d'un

manager de ville. Depuis mon arrivée en septembre dernier, j'ai pris contact et rendu visite à bon nombre de commerçants et d'artisans pour, avant tout, me présenter à eux et apporter un regard objectif sur les problématiques que peut rencontrer la ville de Langres. Ces temps forts de rencontres et d'échanges sont des moments majeurs dans la mesure où ma mission principale est de créer une **dynamique de gestion collective** pour développer une **vision globale** du **centre-ville** et de sa **périphérie**.

Ce poste nécessite d'avoir un regard objectif, de fédérer les énergies et de susciter des initiatives afin de rendre la ville encore plus attractive pour ses habitants et ses consommateurs.

J'ai décidé de relever le challenge !

————— **Damien PETITJEAN** —————
Manger ville



RÉNOVATION
2,8 M d'€ d'aide pour
améliorer votre habitat



ÉCONOMIE
Entreprendre pour le territoire



CIAS
Une nouvelle équipe !

UN ÉTÉ AU GRAND-LANGRES !



Retour en images



- 1 - Après deux ans d'absence, les **Festi'mardis** ont fait leur grand retour, pour le plus grand bonheur de tous. Pop, rock, blues... En moyenne, pas moins de **1000 spectateurs étaient présents par soir**. Un retour réussi !
- 2 - 20 ans ça se célèbre ! Le samedi 18 juin, les quartiers neufs étaient en fête. De nombreuses animations ont eu lieu toute la journée afin de célébrer **les 20 ans de la fête de la Citadelle** !
- 3 - Le samedi 2 juillet, les **enfants de l'école de musique**, du Programme de réussite éducative (PRE) et du **Centre social de la Maison de quartier** (M2K) qui participaient au **projet Opéra** ont donné deux représentations de leur pièce Eponine et Sabinus à la Salle Jean Favre.
- 4 - Forts de leur succès auprès des grand-langrois, les « **Ça me dit sport** » étaient de retour les 2 et 9 juillet afin d'initier les habitants du territoire aux disciplines proposées par les associations sportives locales.

- 5 - Pas moins de 5000 personnes ont participé au **50^e anniversaire** de la **Fête de la Jaunotte** ! Comme à son habitude, celle-ci a eu lieu le premier dimanche d'août, cette année le 7. De nombreuses animations se sont déroulées à Chauffourt, avec un feu d'artifice et un bal pour clore ce jour de fête.
- 6 - Le 21 août, **37 artistes** se sont réunis pour exposer leurs œuvres à l'occasion des « **Peintres dans la rue** » au square Henryot à Langres. Cette édition était la 4^e organisée par *La Palette du Fayl*.
- 7 - Une journée d'étude, « **la ville du quart d'heure : concept moteur pour les petites villes ?** » a été organisée le 23 septembre. Autour du sociologue Jean Viard, de l'architecte urbaniste Marc Verdier, de la sociologue Elsa Martin et de la co-directrice du Forum Vies Mobiles Sylvie Landriève, une 60aine de professionnels de l'aménagement du territoire et d'élus du Grand Est, étaient réunis pour réfléchir et échanger sur l'opérationnalité du concept dans une ville comme Langres. Journée co-organisée par *Petites Villes de Demain* et l'association *Citoyens et Territoires Grand Est*.

STATIONNEMENT

Ce qui change à Langres



Depuis début septembre, des modifications ont eu lieu dans le centre-ville de Langres. Des incompréhensions persistent autour de cette refonte du stationnement. Pour tenter d'en soulever quelques-unes d'entre elles, nous sommes allés à la rencontre d'usagers de la rue Diderot.

Langres & Co : Savez-vous ce qui change dans la rue Diderot ?

« Pas grand-chose si j'ai bien compris ! La rue bénéficie toujours d'un stationnement de 30 min gratuit. Par contre il faut se munir d'un ticket à l'horodateur et bon... cela peut être parfois contraignant. Autrefois, on mettait le disque bleu en évidence et cela suffisait. »

Didier

Langres & Co : En quoi consiste une zone de rencontre* ?

« C'est une zone où les piétons sont prioritaires non ? » **Claire**

*Dans une zone de rencontre, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. À Langres, la zone de rencontre s'élargit pour favoriser davantage les déplacements dit « doux ».

Langres & Co : Que pensez-vous de cette réforme ?

« Dommage que des parkings et certaines rues soient passés payants. Il est déjà compliqué de se garer en ville, les places gratuites en hyper-centre sont rares ! Au lieu de tourner pour trouver une place, j'irai dorénavant me garer sur les parkings gratuits extérieurs pour me rendre en centre-ville et faire ma course. C'est une nouvelle habitude à prendre. » **Fabienne**

Nouveauté : un abonnement pour les professionnels de santé

Un abonnement de 35€/an est disponible dès janvier 2023 pour les **professionnels de santé et organismes de soins à domicile** (ADMR, ADAPAH, SIAD, etc.). Renseignez-vous au 03 25 87 77 77.

Les parkings extérieurs

À l'instar d'autres villes en France, de nombreux parkings gratuits sont situés à proximité du centre-ville et vous permettent de le rejoindre en 5 min à pied. Pas moins de 11 parkings peuvent accueillir un total de 900 véhicules, de quoi vous offrir un vaste choix pour vous garer à proximité du centre historique.



CE QUI NE CHANGE PAS

- Plus de 150 places de stationnement restent gratuites dans les rues du centre historique.
- Le stationnement reste gratuit dans les zones payantes du centre-ville entre 12h et 14h et entre 18h et 9h du lundi au samedi inclus (hors jours fériés).
- Le stationnement place du Centenaire reste gratuit.
- La place Ziegler reste en arrêt minute.

CE QUI A CHANGÉ

- La zone de rencontre élargit son périmètre : elle comprend le centre historique, y compris le faubourg de Sous-Murs, le boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny et la place du Colonel De Grouchy.
- Dans la rue Diderot, la zone bleue laisse sa place au stationnement payant. Pour faciliter votre paiement, la rue dispose de 2 nouveaux horodateurs. Et, vous pouvez toujours bénéficier de 30 minutes gratuites en vous munissant d'un ticket à l'horodateur.
- Le stationnement rue Cardinal Morlot (une fois rouverte), place Saint-Didier, une partie de la rue de la Marne (entre la place Jean Duvet et les remparts) et la rue Denfert Rochereau devient payant. Le contre sens jusqu'alors autorisé pour les vélos est supprimé. Les trottinettes électriques sont soumises aux mêmes règles que les voitures.

POURQUOI CETTE REFONTE ?

- Pour un meilleur partage de l'espace public en privilégiant les modes de déplacement doux.
- Pour un stationnement plus harmonieux et fluide, notamment en éradiquant le stationnement sauvage et en supprimant les voitures ventouses.
- Pour favoriser une meilleure rotation des véhicules.
- Pour assurer plus de sécurité aux langrois en facilitant l'accès des véhicules des services de secours dans les petites rues du centre-ville.

Flowbird : l'application mobile qui facilite votre stationnement



Payez où que vous soyez et plus besoin de monnaie ni de ticket. Depuis l'application mobile, avec la géolocalisation sur votre portable activée, renseignez votre numéro de plaque d'immatriculation. Flowbird identifie la zone tarifaire où vous vous situez et procédez au paiement en ligne. Les informations remontent ensuite à l'agent de la police municipale qui en scannant votre plaque d'immatriculation, recueille les données concernant votre stationnement. L'application vous permet également de rallonger votre temps de stationnement.

LES BRÈVES À NOTER



*ce qui s'est passé
ce qui va se passer*

1 - SAINTS-GEOSMES : LE NOUVEAU VISAGE DU CENTRE DE LA COMMUNE



Après avoir inauguré son pôle social et culturel baptisé **Urbatus** en mars dernier, la commune poursuit ses aménagements et propose aux habitants un nouvel espace de rencontre et de plaisance. En effet,

l'espace devant le gymnase et la mairie s'est transformé en lieu de jeux et de flânerie. Une **fontaine** au style contemporain domine la place et représente les trois jumeaux : Speusippe, Méleusippe et Éleusippe, saints patrons de Saints-Geosmes. Un **city stade** a également été installé, des arbres ont été plantés. Des bancs et des tables sur lesquels il est possible de jouer aux petits chevaux, aux dames et aux échecs sont une invitation à partager de bons moments entre amis ou en famille. Amateurs de **pétanque**, rendez-vous derrière **Urbatus** !

2 - "LA NUIT EST BELLE" À MONTIGNY

Pour la 3^e année consécutive, la commune de Montigny-le-Roi a participé à l'opération européenne « **La nuit est belle** ». Il ne pouvait en être autrement lorsque l'on sait que l'illustre astronome mondialement reconnu Nicolas Camille Flammarion est natif de Montigny ! Cette année sur le thème de la **sobriété énergétique**, la commune de Montigny a, le 24 septembre dernier, éteint son éclairage public et a invité ses habitants à en faire autant chez eux. L'opération aura eu un double impact : d'une part réaliser des économies à l'heure où le coût de l'énergie s'envole, et d'autre part, observer un ciel étoilé comme vous en avez rarement vu. Rendez-vous en 2024 pour une nouvelle édition qui n'a que des avantages !

3 - CURE DE JOUVENCE POUR LES REMPARTS

Fin d'une tranche et début d'une nouvelle



La **brigade du patrimoine**, créée en 1999 par la Ville et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), a des missions de prévention et de travaux d'urgences des remparts (en parallèle du plan rempart). L'hiver, ces tailleurs de pierre professionnels et passionnés scient et taillent la pierre de Langres à l'atelier. Aux beaux jours, c'est un autre travail qui débute. Ils remplacent les moellons de pierre défectueuses, nettoient les surfaces et réalisent les joints

à la chaux parcelle par parcelle. Une phase, soit 180 m², dure 1 an. Nous venons d'en achever une ! Mais le travail titanesque continue entre la **Tour Navarre** et la **porte des Terreaux**...

Fin des travaux pour le chemin de ronde



Toujours en parallèle du plan remparts, la Ville de Langres a lancé des travaux sur le chemin de ronde menant **de la Porte Boulière au camping municipal**.

Ce tronçon est le dernier à ne pas avoir été requalifié et présentait des problèmes d'étanchéité pouvant nuire à la stabilité des remparts. Et pour que vos balades soient des plus agréables, le chemin de ronde bénéficie d'un aménagement paysager. La descente de la porte des Terreaux a elle aussi été refaite avec des pavés de récupération de Langres.

4 - SOLIDARITÉ ENVERS LE SECTEUR DE LA RESTAURATION



Suite à la crise sanitaire, le Grand-Langres a lancé l'opération des chèques-cadeaux des Gourmands en mai dernier pour soutenir les restaurateurs du territoire. Pas moins de **8 000 chèques cadeaux** d'une valeur unitaire de **5€** ont été distribués sur l'ensemble du territoire, représentant ainsi une **somme totale de 40 000€**. Les chèques permettant à toute personne en possédant d'obtenir une réduction sur son addition. Pas moins de **36 établissements** ont au final été partenaires de l'opération, qui a ravi les restaurateurs et leurs clients.

5 - SUR LES PAS DE JEANNE MANCE...



Grâce à l'aide précieuse de Jean-Paul Pizelle, président de l'association Langres-Montréal, Nicolas Fuertes, adjoint au maire délégué aux relations internationales et au patrimoine, s'est rendu à Montréal en août dernier. Accompagné par une délégation locale,

l'élue a visité la ville et la crypte dans laquelle repose Jeanne Mance, personnage unissant Langres et Montréal. Nicolas Fuertes a été également chaleureusement accueilli par Émilie Thuillier et Julie Roy, élues montréalaise. L'adjoint au maire, avec Gilbert Lévesque, a évoqué une **demande de jumelage** et/ou de coopération entre Langres et Montréal. Paul Labonne, directeur du Musée des Hospitalières de Montréal, souhaite quant à lui **établir des liens avec les musées de Langres pour des échanges d'œuvres**, ou la co-construction d'une exposition par exemple.

6 - DES JEUX PAS COMME LES AUTRES

Mercredi 29 juin, **120 enfants du pôle enfance & jeunesse de Langres, Montigny-le-Roi et Rolampont** se sont retrouvés au C.O Langres pour une journée intercentres, la première depuis le début de la pandémie. Les enfants ont passé la journée ensemble, sous le signe du jeu, du fair-play, de l'entraide et de la coopération.



Pour accompagner au mieux les animateurs et les initier à de nouvelles méthodologies de travail, les **Foyers Ruraux 52** ont organisé deux modules de formation pour mettre en place

cette action. Ainsi, pas moins de 20 ateliers spécialement créés pour les jeunes, tous **axés sur le développement social**, ont été proposés aux enfants qui ont pu passer une très belle journée.

7 - ENCORE PLUS D'ANIMATIONS À AQUALANGRES



La fin d'année s'annonce ludique dans les bassins ! **AquaJeux**, à destination des enfants, **AquaWarrior**, parcours aquatique avec structure gonflable à réaliser le plus vite possible, **Aqua-mini**, parcours et installations pour les 2-6 ans, **AquaCombat**, séance d'aquagym thématisée

autour de la boxe, et bien d'autre événement comme la **découverte de la plongée**, organisé par le club des bulles langroises, vous attendent. Inscrivez-vous sans tarder et suivez l'actualité de la piscine pour ne rien rater !

Facebook @**Centre aquatique Aqualangres**

8 - MONTIGNY-LE-ROI : UN « CAMPING DE MON VILLAGE » EN HAUTE-MARNE

La municipalité et Camping-car Park, 1^{er} réseau européen d'aires d'étape et de services pour les camping-caristes, s'associent pour gérer le camping municipal de Montigny «**Le Château**». Objectif : **dynamiser et structurer le tourisme itinérant sur le territoire**. D'une



capacité de 75 places, ce lieu verdoyant et reposant, s'adresse aux camping-caristes et aux campeurs attirés par la nature. Depuis son ouverture le 2 juin 2022 sous sa nouvelle appellation «**Camping de mon village**», le camping a accueilli près de **2680 visiteurs et restera ouvert toute l'année** (contre 5 mois auparavant).



ÉCONOMIE

Entreprendre pour le territoire

Reconnu pour ses atouts naturels et son cadre de vie agréable, le Grand-Langres est non seulement propice au tourisme et aux loisirs mais est aussi une terre d'accueil pour les nouveaux entrepreneurs. Territoire proche de grandes villes ou de métropoles, les élus œuvrent au quotidien pour faciliter l'implantation des nouveaux arrivants et soutenir ceux déjà en place pour renforcer l'attractivité économique de notre bassin de vie. Tandis que les grandes entreprises de renommées internationales se réinventent en permanence pour rester compétitives, d'autres décident de s'installer sur nos terres. Nous avons rencontré quelques-unes d'entre elles*. (*cette liste n'est pas exhaustive)

ESPRIT PAYSAN : QUAND LES PRODUCTEURS LOCAUX SE REGROUPEMENT POUR OUVRIR LEUR MAGASIN



Associer une vingtaine d'agriculteurs.ices du coin pour créer un groupement et offrir aux grand-langrois des produits élaborés, récoltés et transformés directement depuis les fermes locales, telle a été l'idée de Florent Cressot, agriculteur et porteur du projet. Situé dans la zone Monge à Saints-Goesmes, le magasin emploie 2 salariés et un 3^e est en cours de recrutement. Les employés seront accompagnés en permanence par un producteur. L'ouverture est prévue courant novembre et proposera uniquement du circuit-court : viande, fruits et légumes, produits laitiers et fromages, œufs, poissons, féculents, miel, huile, boissons, etc., le tout purement local ! Cette vente en direct offre l'avantage à nos exploitants de se rassembler pour commercialiser leurs produits aux tarifs qu'ils auront fixés et de véhiculer des valeurs d'entente et de rassemblement propre à la Haute-Marne. Le projet d'ouvrir un second magasin à Chaumont est à l'horizon 2022/2023. Allez leur rendre visite ! Toute l'actualité d'Esprit paysan : **Facebook et Instagram : Esprit Paysan Langres**



LA MONTÉE EN PUISSANCE DE CODIUM

Implantés depuis 2 ans à Langres dans des locaux municipaux de la rue Cardinal Morlot, 4 associés décident de s'unir et revenir aux sources pour y installer leur société CODIUM, un bureau d'études en électronique équipé d'une ligne de production de cartes électroniques avec pour objectif d'accompagner les PME et ETI françaises dans le développement de leurs produits. À la question **pourquoi ce retour à Langres**, Mathieu Poinot, fondateur et associé de CODIUM, répond : « **créer une société pour développer, concevoir de nouveaux produits et rapatrier la production en France était une première motivation. Puis il y avait des avantages à venir s'installer à Langres. Des aides financières de l'État, un bon accompagnement des partenaires publics et privés (Ville, PETR, CCI, GIP), des locaux municipaux que nous louons en plein centre-ville... Je suis un enfant d'ici. Après une expérience professionnelle en France et à l'étranger, revenir en France, et plus précisément en Haute-Marne ma terre natale, pour y développer ma propre activité et des produits sur mesure était une forte envie à ce stade de ma vie.** » La PME innovante à la stratégie bien ficelée est en cours d'achat d'une 2^e ligne de production. Pour les 7 ingénieurs de CODIUM, un futur déménagement est à prévoir.

L'ATYPIQUE BEAD & BREAKFAST LE MIRAGE



Autre domaine mais projet tout autant courageux, les nouveaux gérants du B&B Le Mirage ont posé leurs valises en 2021 à Frécourt. Originaire de la côte Belges, Yves, Linda et leurs enfants se sont réappropriés les 5 chambres d'hôtes existantes et ont créé un gîte pouvant accueillir jusqu'à 7 personnes. Le B&B est situé sur la RN 74 et est un bon compromis pour faire une halte sur la route des vacances. Amateur d'œuvres d'art, les Franco-Belges en font profiter plus d'un ! Des tableaux d'artistes hollandais et belges ornent les murs de l'établissement. « **J'aime l'art, j'ai été guide dans un musée en Belgique pendant 15 ans. Pourquoi Frécourt ? Par hasard ! Nous recherchions plutôt un bien dans le nord de la France puis nous sommes tombés sur cette merveille dans la vallée des 92 frécourtois ! Le bien était idéalement implanté et exploitable immédiatement** », nous confie t-il. Yves a également acquis une maison 20 mètres plus loin pour en faire un concept mixte pub et brocante. Projet prévu en 2023.

BURGER KING S'INSTALLE À LANGRES



Un nouveau restaurant franchisé arrive à Langres. Après 5 mois de travaux intensifs, Burger King ouvrira ses portes au public **le 15 décembre prochain**. Dossier porté par le Grand-Langres, il aura fallu près de 2 ans d'échanges pour voir ce projet se concrétiser. Situé dans la zone du Sabinus, le président du Grand-Langres, Jacky Maugras, se réjouit de cette nouvelle offre de restauration sur notre territoire qui entraîne avec elle la création d'un soixantaine d'offres d'emploi. Burger King constitue et forme ses équipiers et ses managers. Il est encore temps de postuler auprès de Pôle emploi !

WALERIAN LOYON : CONSERVATEUR ET RESTAURATEUR DU PATRIMOINE



Ce métier rare en France, Walerian Loyon l'exerce depuis 2018. Souvent confondu avec le métier d'artiste ou d'artisan d'art, le conservateur-restaurateur ne crée pas d'objets mais cherche à transmettre, à travers ses actions, le patrimoine commun aux générations futures. Sa profession mêle art et archéologie puisqu'il a pour vocation

de restaurer le patrimoine dans un domaine d'intervention bien précis, la **sculpture**. Ayant d'abord étudié l'histoire de l'art et l'archéologie en licence puis la conservation-restauration des biens culturels en master, Walerian Loyon a appréhendé durant son cursus universitaire, les techniques anciennes de mise en œuvre des sculptures. L'aspect scientifique, point essentiel de la discipline, notamment l'évolution des matériaux, lui permet de mieux comprendre la détérioration des œuvres afin de définir les traitements adaptés. **Ce professionnel a lancé son activité d'indépendant à Langres en mai dernier**. Fêru d'histoire et de patrimoine, la ville lui va bien ! L'expert interviendra à Châtillon-sur-Seine sur une sculpture en plâtre. Un autre contact est pris avec la mairie de Chateaufvillain pour la restauration de statues conservées dans les églises.

Un contact : 06 76 73 74 34 - wloyon@gmail.com

Photo : intervention réalisée au sein des ateliers du CRRCOA de Vesoul.

LA SMAC S'AGRANDIT



L'entreprise d'usinage de précision et d'assemblage pour les industries médicales, aéronautiques, ou encore agricoles et automobiles a été reprise en 2019 par Tanguy Rondot. Depuis, le nouveau directeur ne cesse de la faire évoluer. Passant de 10 à 14 salariés, un projet de création d'un nouveau bâtiment de 2000 m² est en cours. L'entrepreneur a également souhaité diversifier son activité et propose depuis peu du marquage, de la découpe et de la gravure au laser pour la personnalisation d'objet allant de la création d'une enseigne à la gravure d'un trophée ou d'un stylo. Originaire de Chassigny, Tanguy Rondot se dit **« fier d'œuvrer à son niveau pour le développement économique de son territoire en réalisant 90 % de son chiffre d'affaires à moins de 50 kms de Chanoy. À l'échelle de notre territoire, nous avons la chance d'avoir ce potentiel et ce savoir-faire. Que ce soit à l'atelier ou dans le bureau d'études, j'ai toujours 2 à 3 contrats d'apprentissage par an car transmettre ce savoir-faire est également une des missions d'un chef d'entreprise. »**

BIENVENUE EN PAYS DE LANGRES ! UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON VIVRE...



Feuilletez-le en flashant ce QR Code ou demandez des exemplaires papier à l'accueil de la mairie si vous souhaitez le distribuer !



UN NOUVEAU MANAGER DE VILLE POUR LANGRES

Damien Petitjean est le nouveau manager ville. Originaire du territoire et bien connu du milieu sportif où il est professeur de judo, ses missions principales sont de fédérer les acteurs autour d'une stratégie commune pour œuvrer en faveur d'une vision globale du territoire. Il aura également l'objectif de donner une nouvelle impulsion économique à la ville.



Pour le contacter :
Hôtel de ville de Langres
03 25 86 86 49
damien.petitjean@langres.fr



GRAND-LANGRES / QUARTIER HISTORIQUE DE LANGRES

Un fort dispositif d'accompagnement et de concentration d'aides financières pour rénover votre habitat

Soucieuse de revitaliser son territoire et au vu du succès de l'opération Féli'CITÉS, le Grand-Langres poursuit sa démarche volontariste et dynamique de mise en œuvre de sa politique en matière d'habitat et prolonge ses dispositifs d'aides sur l'ensemble de son territoire pour les 5 années à venir. **Ses priorités : rénover l'habitat ancien, lutter contre la précarité énergétique.**

Poursuite de l'opération Féli'CITES : une nouvelle OPAH RU* 2023-2027



« Avec ce dispositif, le Grand-Langres affirme son engagement en faveur de l'attractivité du territoire, de l'amélioration de la qualité de vie de tous ses habitants, du soutien à l'activité des entreprises locales du bâtiment puisque plus de 7,5 M€ de travaux ont été générés en 5 ans sur l'ancien dispositif. Plus

de 130 logements ont bénéficié d'aides aux travaux en quartier historique de Langres, et plus de 126 logements ont bénéficiés d'aides sur l'intercommunalité. » Souligne le président Jacky Maugras.

260 logements à rénover d'ici 2027 !

Réelle opportunité, cette OPAH, portée par la Communauté de communes du Grand-Langres, la Ville de Langres, l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat, la Région Grand Est permettra aux propriétaires privés de bénéficier d'aides financières exceptionnelles ainsi que d'un accompagnement personnalisé gratuit.

« Notre objectif est de rénover 260 logements en 5 ans grâce aux crédits importants réservés par l'Anah pour les aides aux travaux (2 188 640 €), le Grand-Langres (250 250 €) et la Ville de Langres (400 250 €). Soutenir l'autonomie et le maintien à domicile, améliorer le confort de l'habitat, réduire les dépenses énergétiques des ménages, lutter contre la vacance des logements, tels sont les enjeux majeurs de ces OPAH. À Langres, des aides complémentaires supplémentaires seront attribuées pour certains immeubles ciblés, pour la réfection de toitures, la rénovation des façades et le remplacement des menuiseries », précise Anne Cardinal, maire de Langres et vice-présidente du Grand-Langres déléguée à l'aménagement de l'espace et de l'habitat.

*Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain sur l'ensemble du territoire du Grand-Langres avec une action renforcée sur le quartier historique de Langres.

Des aides, pour qui ?

Aux propriétaires privés :

- occupants pour des travaux dans leur résidence principale sur les 54 communes du Grand-Langres
- occupants et propriétaires bailleurs pour des travaux dans leur résidence principale et dans un logement destiné à la location en quartier historique de Langres

Sous quelles conditions générales ?

- Travaux réalisés par des professionnels
- Travaux non commencés avant le dépôt du dossier de demande de subvention
- Éligibilité des aides selon les ressources des propriétaires occupants

Quels types de travaux éligibles aux aides ?

- Économie d'énergie
- Réhabilitation d'un logement dégradé

Un accompagnement des propriétaires simple, accessible et gratuit

Grâce à ces dispositifs, les propriétaires bénéficient d'une assistance administrative et technique gratuite et personnalisée.

BON À SAVOIR

Dans le cadre de l'OPAH-RU, les propriétaires ou futurs propriétaires d'un logement ou d'un immeuble dans le quartier historique de Langres bénéficient d'aides complémentaires pour l'acquisition à la propriété dans l'ancien, la sortie de vacance ou encore certains immeubles bénéficient d'aides supplémentaires pour le ravalement de façades, la réfection de toiture, le changement des menuiseries.



Renseignez-vous
auprès de Gêrôme Henriot



SERVICE URBANISME DU GRAND-LANGRES

215 avenue du 21^e Régiment d'Infanterie
52206 Langres Cedex

urbanisme@grand-langres.fr / 03 25 86 86 85

Le programme SARE* du Pays de Langres

Vous avez trop chaud dans votre logement ? Trop froid ? Des courant d'airs ? Des problèmes d'humidité ? Vous avez un projet de travaux de rénovation énergétique de votre habitation principale ou de votre lieu professionnel mais vous ne savez par quel bout commencer ? Vous vous demandez quel système de chauffage installer ? Quel isolant choisir ? Une VMC, est-ce si important ? Quelles aides sont mobilisables pour financer mon projet ? Autant de questions qui peuvent vous laisser perplexe.

En partenariat avec l'association haut-marnaise Soliha 52 (anciennement Habitat et Développement) et dans le cadre du service public de la rénovation de l'habitat France Rénov', un conseiller, Grégoire Oger, peut **répondre à toutes vos questions, vous accompagner dans vos démarches administratives et vous proposer les solutions de rénovation énergétique** les plus qualitatives possibles à l'échelle du Pays de Langres. **Sur rendez-vous**, il établit des diagnostics gratuits et complets de votre bien. Il vous renseigne également sur les aides financières possibles à mobiliser selon votre revenu fiscal. Et selon les situations, une visite sur le terrain pour mieux visualiser votre projet est possible.

À QUI CE PROGRAMME S'ADRESSE-T-IL ?

Peuvent bénéficier du nouveau service public d'accompagnement à la rénovation énergétique les :

Propriétaires bailleurs
Copropriétaires
Locataires
Artisans

Commerçants ou professions libérales
Futurs acquéreurs de logement



Grégoire Oger en visite chez un particulier (à droite sur la photo), il saura vous guider afin que vous puissiez faire les meilleurs choix pour améliorer le confort de votre logement.

COMMENT CONTACTER GRÉGOIRE OGER

06 76 45 55 70
renovation-energetique@pays-langres.fr

*Programme national co-porté au niveau régional par la Région Grand Est et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

PLANIFICATION URBAINE À L'HORIZON 2030

Cap ou pas cap ? Au Grand-Langres – CAP !

À quoi va ressembler le territoire du Grand-Langres dans les 10 à 15 ans à venir ? C'est à cette question primordiale que les élus du Grand-Langres travaillent depuis plusieurs années.

De Bourg à Clefmont, les problématiques urbanistiques et les préoccupations qui en découlent ne sont pas les mêmes. Afin que les élus du territoire s'en imprègnent pleinement, le service Urbanisme Habitat et Foncier du Grand-Langres a organisé une journée en bus afin de sillonner le territoire. Cette journée baptisée le : « Bus Tour du Grand-Langres : Horizon 2030 » a rassemblé une quarantaine d'élus. L'occasion pour Jacky Maugras, président du Grand-Langres, de rappeler les grands enjeux du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) valant Programme Local de l'Habitat - PLUiH, à savoir : **maintenir un équilibre** entre l'agglomération Langres/Saints-Geosmes et les centres-bourg secondaires, **lutter contre l'étalement urbain** tout en rendant le territoire attractif, **accueillir des investisseurs, construire des logements**, tout en préservant le paysage et l'environnement.

Le PLUi devrait être arrêté en fin d'année 2022 pour une enquête publique à mener en 2023 avant son approbation définitive.



Lors de cette journée riche en échanges, les élus ont pu, entre-autre, rencontrer David Schertenleib, dirigeant de la fromagerie du même nom, pour évoquer une extension de son bâtiment en plein cœur du village de Saulxures ou encore, Marion Delforges, la responsable du pôle transition écologique du Parc National de Forêts, pour nous présenter les aides à la rénovation de bâtiments destinés à la location touristique et l'impact touristique et économique du Parc National de Forêts sur le territoire du Grand-Langres.





SCOLARITÉ

Le groupe scolaire de Neuilly-l'Évêque sort de terre

Il s'agit du chantier le plus important, du Grand-Langres. En effet, dans le cadre de sa compétence « fonctionnement et investissement des équipements de l'enseignement scolaire et périscolaire », et dans la continuité du projet prédéfini par la commune de Neuilly-l'Évêque, le Grand-Langres reprend le dossier relatif à la construction d'un nouveau groupe scolaire, en lieu et place des écoles maternelles (3 classes) et élémentaires (5 classes) existantes (175 élèves) avec 10 classes au lieu de 8 au total.

Aussi, afin de faire face aux nombreux enjeux nationaux en lien avec les politiques éducatives, un comité de pilotage, comprenant Éducation Nationale, élus et parents d'élèves, a vu le jour en 2017 pour porter les réflexions sur :

1. le **bâti** en lien avec l'évolution de la carte scolaire ;
2. la **flexibilité** et la **modularité des espaces** pour répondre aux pédagogies innovantes ;
3. le **numérique**.

Une réflexion sur la pédagogie...

L'idée directrice de ce projet est de mettre en parallèle un **aménagement flexible**, un équipement numérique et une **pédagogie de projets au service des apprentissages** qui comprend une réflexion sur comment :

- développer une nouvelle approche de la notion « classe flexible » ?
- passer d'une « pédagogie frontale » à une pédagogie « côte à côte » où chaque enfant avance à son rythme dans la joie et le plaisir de venir à l'école ?

Les nouveaux espaces pédagogiques étant imaginés pour favoriser des pratiques pédagogiques renouvelées fortement basées sur l'autonomie de l'élève et le travail collaboratif.

... et une projection sur les espaces et le mobilier

Une classe flexible est une classe qui offre un milieu de vie chaleureux et stimulant, où chaque acteur, élèves comme enseignants, se sent bien pour développer ses potentialités et où règne le bien vivre ensemble.

L'aménagement flexible de la classe permet à l'enfant de choisir sa place : mobilier adapté ballons, galettes à picot, Z'tool chaises à roulette, tabourets oscillants coussins, tables basses, tables en ilot, tables seules, etc. Il n'y a plus de casiers, ni de places attitrées, les élèves peuvent, travailler en groupe, seul, changer de voisins selon les activités. Cette nouvelle liberté de « bouger » correspond beaucoup plus au rythme des enfants où ils s'approprient vite les nouveaux outils.

Quelques chiffres

Des espaces ouverts au numérique

L'usage des outils numériques **valorise facilement les travaux scolaires et conduit naturellement à vouloir les communiquer vers l'extérieur**. Équipés numériquement, ces espaces constituent des passerelles pour renforcer les liens entre la communauté pédagogique, les parents d'élèves et l'extérieur.

La séparation entre les espaces récréatifs et les espaces dédiés à l'apprentissage pédagogique est moins marquée avec l'intégration des formes de pédagogie contemporaine associées au numérique. Ainsi les espaces mutualisés sont des lieux disponibles pour accueillir des temps pédagogiques et des pratiques numériques.

Aussi, la mobilité des outils numériques **favorise les classes mobiles** qui permettent d'enseigner autant à l'école qu'à l'extérieur : au musée, au stade, en classe nature avec des outils autonomes de captation son, photo ou vidéo de type tablettes ou smartphone. Elles permettent aussi la mutualisation des outils numériques entre enseignants et classes.



Jacky Maugras, président du Grand-Langres, Maurice Dartier, vice-président délégué aux affaires scolaires et Éric Oudot, maire de Neuilly-l'Évêque, ont présenté le futur groupe scolaire aux parents d'élèves et aux habitants de la commune.



Plan en 3D du futur groupe scolaire de Neuilly-l'Évêque

JANV. 2022 > SEPT. 2023

Début des travaux

Ouverture prévue
(sauf aléas chantier)

3 767 000 €^{HT} + 100 000 €^{HT}

Coût des travaux
(hors mobilier)

Coût du mobilier
(Scolaire / Périscolaire)

UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU CIAS



Initialement appelé CCAS, pour Centre COMMUNAL d'Action Sociale, il n'accompagnait à l'époque que les habitants de Langres. En 2017, année de fusion du Grand-Langres, le CCAS étend son territoire et devient CIAS pour Centre INTERCOMMUNAL d'Action Sociale, intervenant ainsi sur l'ensemble du Grand-Langres.

Laurie Marsal, nouvelle directrice du service, est arrivée en février 2022 et souhaite perpétuer et renforcer les liens avec les grand-langrois et différentes structures du territoire.

Quelles missions et pour qui ?

Quiconque résidant sur le territoire du Grand-Langres peut faire appel au CIAS. Cependant, certains services proposés ne sont accessibles qu'en réponse à certains critères bien définis. C'est le cas par exemple des entretiens sociaux, qui sont l'une des missions principales du CIAS. Ils sont destinés aux personnes âgées de plus de 25 ans et sans enfant à charge. Ces entretiens sociaux leur permettent **de s'informer, d'être conseillés et accompagnés** par les conseillères en économie sociale et familiale et les assistantes sociales pour faire faces aux difficultés rencontrées. Il peut s'agir par exemple de l'accès aux droits ou bien de l'aide par rapport à des difficultés financières ou de logement, etc.

Les entretiens sociaux, peuvent avoir lieu au CIAS mais aussi dans les **Espaces France Services** de **Rolampont** et de **Montigny-le-Roi**, ou lors de visites à domicile pour les personnes présentant des problèmes de mobilité et/ou de santé. Aussi, en cas de problème de mobilité, il existe un service de transport à la demande (TAD villages) qui peut vous conduire jusqu'à votre lieu de rendez-vous. Pour plus d'informations, rapprochez-vous de Lingoo au 0800 330 130 numéro vert (gratuit).

Les Espaces France Services (EFS)

Grâce à l'**Espace France Services** de Langres, basé dans les locaux du CIAS, 2 agents vous accueillent et vous aident dans vos démarches administratives dans des domaines tels que **l'emploi, la retraite, la famille, le social, la santé, le logement, les impôts ou encore l'énergie**.

En parallèle, Yannick Dormoy, **conseiller numérique**, tient une permanence tous les lundis dans les locaux du CIAS, afin de venir en aide aux personnes rencontrant des difficultés avec l'outil informatique et Internet.

Les autres services

En partenariat avec le CDAD (Conseil Départemental d'Accès aux Droits), Le CIAS propose également des **permanences juridiques gratuites** sur rendez-vous, elles aussi ouvertes aux habitants du Grand-Langres.

Parmi **les autres services proposés par le CIAS**, nous retrouvons également :

- La domiciliation de personnes sans domicile stable ;
- Le soutien aux personnes âgées et/ou handicapées isolées (visites à domicile, appels téléphoniques, contacts renforcés en cas de canicule) ;
- L'instruction des demandes d'aide sociale pour personnes âgées et handicapées ;
- L'aide alimentaire et les secours financiers (sous conditions) ;
- Les animations diverses (ex : la semaine bleue) ;
- Les tarifs sociaux pour le transport urbain.



De gauche à droite : Romaric Douard et Ingrid Bonanni, agents France Services, agent social et France Services, Laurie Marsal, directrice du CIAS et conseillère en économie sociale et familiale, Pauline Dosda, adjointe à la directrice et conseillère en économie sociale et familial, Pauline Party assistante sociale, Aurélie Albert, agent d'accueil et secrétariat et Marie-Hélène Bornot, assistante de gestion administrative.



CIAS

3 rue Jean Thabourot à Langres
cias@grand-langres.fr - 03 25 84 82 48

Ouvert au public du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le vendredi de 14h à 17h

MISSION LOCALE : UN LIEU UTILE ET DES IDÉES POUR L'AVENIR DES JEUNES

La mission locale de l'arrondissement de Langres est un service public de l'emploi qui accueille les jeunes âgés **de 16 à 25 ans** sortis du système scolaire afin de leur proposer un accompagnement global et personnalisé dans le but de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Présente sur l'ensemble du Pays de Langres, la mission locale intervient dans différents domaines : **l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la citoyenneté**. En 2021, 947 jeunes ont bénéficié d'un contact, 780 jeunes ont été accompagnés et 242 jeunes ont été reçus en premiers accueils.

Un accueil près de chez vous : des permanences ont lieux à Rolampont, Val-de-Meuse, Chalindrey, Fayl-Billot, Le Montsaugonnais, et Bourbonne-les-Bains.

Plus d'informations au 03 25 87 52 44 // accueil@missionlocale-langres.fr

Facebook : Mission Locale de Langres // Instagram : @missionlocaledelangres



LE PLAN GUIDE:⁽¹⁾ PLACE À LA CONCERTATION



La première étape du plan guide en images

« Un plan guide est un outil prospectif qui cadre les grandes orientations de développement et d'aménagement d'un secteur, à cinq, dix, quinze, vingt ans, articulant dans une vision globale enjeux urbains, paysagers, environnementaux et sociétaux. »

Vera Broëz, de l'agence Vera Broëz Architecte Urbanisme Mobilité, mandataire du groupement lauréat du plan-guide pour la ville de Langres.

4 ATELIERS

réunissant élus et acteurs du territoire se sont déroulés **du 15 juin au 20 juillet**. Ils ont été pilotés par l'agence d'architecture et d'urbanisme Vera Broëz. Leur objectif était de mêler la vision du groupement et l'expertise d'usage des acteurs.



1 Le premier atelier a eu lieu le mercredi 15 juin à la salle Adam sur le thème « **Comment faire centre-ville ?** ».



2 Le second atelier a eu lieu le 23 juin au Centre Social M2K, les acteurs se sont penchés sur le **pôle culturo-social et les commerces de proximité**.



3 L'atelier du 7 juillet s'est tenu en plein cœur de la Citadelle, à Aqualangres. Les acteurs étaient réunis autour de la thématique suivante « **BSMAT, quelles vocations ?** ».



4 À l'occasion du dernier atelier, Véra Broëz et son équipe ont présenté la **synthèse du diagnostic**. Après cette phase de concertation, place aux étapes de formalisation, pour le plan guide de la ville de Langres, qui vont se continuer cet automne. La suite dans le prochain *Langres & Co* !

Une balade urbaine pour nourrir le « plan guide »

Action de terrain, entre les ateliers n°2 et n°3, s'est tenue une balade urbaine le samedi 2 juillet. **La Ville de Langres s'est lancé le grand défi de mieux relier le centre-ville historique à la Citadelle et aux Faubourgs.** Une trentaine d'habitants ont répondu présents pour ensemble partager leur lecture des espaces étudiés et envisager collectivement les potentiels des lieux. Limitée au périmètre de la Cité à la Citadelle, des points d'arrêt ont permis à chacun de s'exprimer et de commenter les qualités ou les difficultés ressenties.



(1) Le « Plan Guide » s'étend du secteur de la Citadelle élargi, de son accroche aux faubourgs et au Centre-ville.

JARDINEZ PRÈS DE CHEZ VOUS !



Pour se rapprocher de la nature et des circuits courts, rien de mieux que les jardins ! Qu'ils soient communaux ou partagés, les passionnés d'espaces verts peuvent s'adonner au plaisir du jardinage grâce à ces parenthèses de verdure qu'offre la Ville de Langres à ses habitants.

Dans ces espaces de nature, on cultive autant son potager qu'un véritable art de vivre. À Langres, il existe une cinquantaine de parcelles issues des **jardins communaux** pour y former son potager et créer des moments de convivialité entre jardiniers, avérés ou en herbe ! D'une superficie variant de 150 m² à plus de 700 m², ces coins de verdure sont situés :

- Allée des Marronniers
- Rue d'Alsace
- Faubourg Saint-Gilles
- Gare de la Bonnelle
- Fontaines de le Grenouille et du Président

Autre projet : **les jardins partagés**. Initié par la municipalité en 2021 (avec le soutien de l'État dans le cadre du *Plan France Relance*) et porté par le Centre Social la M2K, en lien avec les associations locales, le concept de jardiner collectivement encourage au partage, à la solidarité, au loisir et à la pédagogie. Située au pied des remparts, Allée des Marronniers, cette grande parcelle de 5000 m² n'est pas délimitée par des clôtures mais bien au contraire est ouverte pour favoriser les rencontres, l'échange et l'entraide, a été remise en état.

Ce grand jardin est aussi un lieu de rendez-vous où des animations y sont organisées, notamment par la M2K qui dispose d'une parcelle pour initier les jeunes aux valeurs du jardinage et de l'effort. La pension Elsa du PHILL (Parcours Hébergement Insertion Logement Langrois) et la Mission Locale de Langres ont également des parcelles.

Vous l'aurez compris. À proximité du cœur de ville, ce jardin partagé est un atout pour les langrois qui peuvent aussi devenir un endroit privilégié des familles. Les parents accompagnés de leurs bambins peuvent y récolter légumes et fruits, frais et bio dès la sortie de l'école ou encore à l'occasion des week-ends verts. **Ensemble, remuons la terre pour la faire vivre !**

CONDITIONS POUR OBTENIR UNE PARCELLE :

- **Habiter à Langres**
- **Être locataire ou propriétaire d'un appartement ou d'une maison sans jardin**



Vous souhaitez réserver votre jardin ou obtenir des renseignements ?

Pour louer une parcelle de jardin communal :

Service urbanisme du Grand-Langres

À l'intention de Cyrielle NOBLE ou Charles RONDOT
215 avenue du 21^e Régiment d'Infanterie
52206 Langres Cedex
urbanisme@grand-langres.fr // 03 25 86 86 85

Pour louer une parcelle de jardin partagé :

Centre Social M2K

79 avenue de la Résistance
maison.quartier@langres.fr // 03 25 86 86 79



Charles Rondot, votre interlocuteur sur les jardins communaux ou partagés, est à votre écoute.



Le jardin partagé Allées des Marronniers a été pensé par la société Entr'in52 (prestataire du service) en lien avec la conseillère municipale Laurence Gobillot et la directrice de la M2K. En photo (de gauche à droite) : Cindy Ouka, directrice de la M2K, Léa Pertega (conductrice de travaux) et Béatrice Komons (directrice) de la société Entr'in 52, Johan Simon, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et de l'habitat et Laurence Gobillot, conseillère municipale, lors de la restitution des travaux.

Produire ensemble légumes, fleurs, fruits, plantes aromatiques ou médicinales, c'est aussi l'idée qu'ont eu les chefs d'établissement des écoles de la ville. Avec l'aide technique des services municipaux, les écoles élémentaires et primaires font du jardin partagé un outil pédagogique permettant d'aborder des sujets aussi riches et variés que la biodiversité, les sciences, l'art, etc.



CULTURE

Manifestez-vous ! Ou l'agenda culturel éclairé de la Ville de Langres



Depuis 1 an, l'offre culturelle se concentre en un seul livret rebaptisé **Manifestez-vous** ! Il remplace l'ancien agenda culturel de la Ville où jusqu'alors seul les événements municipaux étaient annoncés. Aujourd'hui, associations culturelles, services de la Ville (musées, bibliothèques, école de musique, patrimoine) voire le Pays de Langres, sont

réunis sous une même couverture pour annoncer les événements trimestriels !

Distribué 4 fois par an dans chaque boîte aux lettres langroises et déposé dans des points d'informations stratégiques et dans les commerces, ce nouveau format vous permet d'avoir une vision globale de la culture sur Langres et ainsi sélectionner les rendez-vous qui vous intéressent. Pratique non ?! **Manifestez-vous** ! est également consultable à tout moment en ligne sur le site internet www.langres.fr

Nouveauté : une billetterie en ligne pour réserver vos spectacles

FESTIK

Bonne nouvelle ! Depuis le 1^{er} septembre, le service Spectacles de la Ville dispose d'une nouvelle billetterie en ligne. Attendu de tous, vous

pouvez désormais acheter vos places en ligne sur langres.festik.net. sans surcoût et sans avoir à créer un compte. Vous pouvez aussi y réserver des places pour des spectacles gratuits.

Le règlement se fait par carte bancaire ou par chèque, si le spectacle a lieu dans un délai supérieur à 10 jours. Vous recevrez vos billets par mail, à imprimer ou à présenter sur votre smartphone au moment du contrôle, accompagnés des justificatifs pour les tarifs réduits. **Les groupes et les personnes en situation de handicap sont invités à contacter directement le secrétariat afin de prendre en compte la spécificité de leur accueil.**

Le paiement par carte bleue par téléphone est possible de manière sécurisée. Pour les spectacles payants, aucune réservation ne sera possible sans paiement.

Aussi, vous pouvez toujours acheter vos places au secrétariat du service Spectacles, à la Maison du Pays de Langres située au square Olivier-Lahalle, **du lundi au jeudi de 13h30 à 17h et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h**, ou bien directement à la billetterie ouverte sur les lieux de spectacle 30 min avant le début de la représentation. À vos agendas !

Plus d'infos : 03 25 87 60 34

accueil.spectacles.associations@langres.fr

www.langres.festik.net

Paul Chavance de retour sur les planches

Après avoir fait salle comble à deux reprises avec son spectacle « Tout Robin (ou presque) », Paul Chavance a retrouvé la scène. Comédien bénévole aux Hallebardiers depuis 2016, le jeune langrois a fait son grand retour avec cette fois-ci un one-man-show qu'il a intégralement écrit. **« Lors de mon deuxième spectacle, j'avais présenté deux sketches que j'avais écrit. Comme ils ont bien marché, je me suis dit qu'il fallait continuer. »**



S'il a lui-même écrit le texte de son spectacle en intégralité, Paul a pu compter sur l'aide précieuse de Jérôme Hudeley de la compagnie *Ça change un peu* à la mise en scène : **« J'ai commencé le théâtre en 2007 avec ses cours d'improvisation. J'ai par la suite travaillé avec lui, notamment sur la mise en scène des deux premiers spectacles. C'est un véritable plaisir de travailler avec Jérôme. Il sait ce dont je suis capable et où il peut m'emmener. Je ne me voyais pas faire un spectacle sans lui demander de participer : il devait faire partie de l'aventure ! »**

Paul a pu aussi compter sur Mathilde Simonnot et Vincent Poinot pour la bande son du spectacle. Un casting évident pour lui : **« Comme pour Jérôme, je ne me voyais pas monter un spectacle sans que Mathilde et Vincent y participent. Ce sont des amis et j'apprécie beaucoup ce qu'ils font. »**

Nouvelles acquisitions pour la Maison des Lumières



La Ville de Langres vient d'acquérir deux œuvres majeures pour la Maison des Lumières : deux toiles de l'atelier du peintre **Joseph Vernet**, intitulées *La source abondante* et *Les occupations du rivage*. Réalisées en 1766, elles peuvent être mises directement en relation avec la Promenade Vernet, qui est l'un des plus célèbres textes de Denis Diderot sur l'art. Il l'avait écrit après avoir vu les peintures en question : il fait

mine de se promener dans des paysages imaginaires, qui sont en fait ceux représentés sur les toiles ! Voilà donc un nouvel atout majeur que vous pourrez découvrir dans notre musée et lire ce que Diderot en pensait ! Cette acquisition fait partie d'une série d'événements qui sont en cours de préparation pour fêter en **2023 les dix ans de l'ouverture du musée** !

Merci à nos partenaires publics, État/DRAC Grand Est et Région Grand Est, pour leur aide pour l'achat de ces peintures et à l'entreprise Plastic Omnium pour son généreux mécénat.

Zoom sur Frédéric Fromet, cœur de moqueur !

Moqueur envers les chanteurs, les frimeurs, les rappeurs, les pleurnicheurs, les rockeurs, les magouilleurs, les teufeurs, les pollueurs, les chuchoteurs, les aboyeurs, les serial killers, les enfants de chœur, les rimes en « eur », et ta sœur ! **Spectacle réservé à qui apprécie la moquerie dans la joie et la bonne humeur.** Parce que la moquerie, c'est la vie. Révélé au grand public par sa chanson d'actualité hebdomadaire sur France Inter, Frédéric Fromet n'épargne rien ni personne, et ses textes toujours grinçants n'en ont pas moins de fond.

Salle Jean-Favre - tout public dès 12 ans

Mardi 7 février 2023 à 20h30

Réservation langres.festik.net - 03 25 87 60 34 - Tarif B : 18 € / 12 € / 6 €



La Ville de Langres réalise l'inventaire de son patrimoine !

Pourquoi un inventaire ?

Au sein du pôle Culture, un service Patrimoine et Inventaire a été créé en 2021, en partenariat avec la Région Grand Est, pour réaliser un inventaire normalisé du patrimoine bâti. L'équipe, constituée de Gaëlle Prost, cheffe de service, et d'Arnaud Vaillant, chargé d'études, travaille selon les normes nationales de l'« Inventaire général du patrimoine culturel de la France ». Une investigation dont **l'objectif général est de mieux connaître le patrimoine langrois pour mieux le protéger, le valoriser et le transmettre aux générations futures.**

Comment fait-on en pratique ?

Le repérage sur site est suivi d'une recherche bibliographique, puis une notice historique et descriptive est établie pour chaque édifice. Arnaud et Gaëlle sillonnent les rues de la ville, observent et photographient les façades. N'hésitez pas à partager avec eux la connaissance que vous avez de votre maison, de votre quartier. Ils pourront vous aider à retracer l'histoire de votre maison, ce qui peut être utile en cas de travaux ou de vente.

Cet inventaire se fait îlot par îlot et en fonction des besoins de la collectivité. Des recherches sur des thématiques précises peuvent aussi impliquer des analyses de matériaux et des collaborations avec d'autres chercheurs.

Pour quel usage ?

Cette connaissance renouvelée de la ville est mise à disposition du public en lien avec le service Patrimoine Pays d'art et d'histoire. Par le biais de conférences, de publications et de visites, cet inventaire contribue aussi à la renommée de la ville.

Une notice par bâtiment est diffusée sur inventaire-chalons.grandest.fr, tout en préservant les principes essentiels de vie privée et de propriété privée.

L'Inventaire du patrimoine n'a pas de valeur juridique. Il ne se substitue ni à la législation des Monuments Historiques, ni aux règles d'urbanisme. C'est une mission scientifique de recherche fondamentale.



Gaëlle Prost et Arnaud Vaillant mènent un travail d'investigation précis pour une meilleure compréhension de la ville et de son évolution topographique et architecturale.

2022



FOIRE de la SAINTE CATHERINE

27

D i m a n c h e

N O V E M B R E

L A N G R E S

9^h - 19^h



*Commerces ouverts
Nombreux exposants*

*Animations
Produits du terroir*



www.langres.fr